

MEMO PRESTATIONS AIDE SOCIALE DE LA COMMUNE DE LA BUISSIÈRE - 38530– budget 2025

Prestations	Objectif	Conditions	Modalités A fournir au secretariat	Montant en €
Aide aux familles pour les activités des enfants	Favoriser l'accès des enfants aux activités sportives ou culturelles	Résider dans la commune Inscrire les enfants à une activité sportive ou culturelle Avoir un quotient familial inférieur ou égal à 1300€	Fiche inscription mairie Un justificatif de domicile Un justificatif d'inscription à une activité sportive ou culturelle indiquant le montant de l'inscription Photocopie du livret de famille Un justificatif de quotient familial et un RIB	50€ pour les enfants scolarisés en maternelle et élémentaire 60€ pour les collégiens et lycéens Par virement sur le compte dont le RIB est fourni
Majoration de 20%	Aider les familles les moins favorisées à l'accès aux loisirs sportifs ou culturels	idem documents sauf QF moins de 1000	Idem aide activités	
Aide complémentaire pour achat ou location matériels	Favoriser l'accès des enfants aux activités sportives ou culturelles	Résider dans la commune Inscrire les enfants à une activité sportive ou culturelle Avoir un quotient familial inférieur ou égal à 1300€	Avoir droit aux aides activités enfants et ados et fournir une preuve de l'achat ou de la location de matériel directement lié à l'activité aidée (facture payée)	50€
Encouragements aux jeunes diplômés	Encourager les jeunes dans la poursuite de leurs études	Résider dans la commune Avoir obtenu l'un des diplômes suivants : CAP ou Brevet Professionnel Tout baccalauréat	Fiche inscription mairie Un justificatif de domicile Une pièce d'identité Un RIB Un justificatif du diplôme obtenu	150€ par virement sur le compte dont le RIB est fourni
Aide financière exceptionnelle	Apporter une aide aux personnes en difficulté financière ponctuelle	Résider dans la commune Présenter des difficultés pour faire face aux règlements des charges courantes ou d'une charge exceptionnelle	La demande est transmise à l'adjointe aux affaires sociales ou à la maire pour instruction	Sur avis du Comité Social restreint délibération du Conseil Municipal anonyme , paiement direct au créancier ou à la personne
Aide aux personnes retraitées pour leurs activités loisirs, sportives ou culturelles	Favoriser la pratique loisirs, sportive et culturelle des retraités de la commune, leur permettre la pratique régulière ou ponctuelle	Résider dans la commune depuis au moins 1 an Ne pas être imposable	Fiche inscription mairie Une pièce d'identité L'attestation d'inscription Un RIB Un justificatif de domicile attestant la résidence depuis au moins un an sur la commune. Avis d'imposition	Remboursement de toute inscription dans une association, un club ou une organisation loisirs, sportive ou culturelle à hauteur de 105 €.

Encouragement aux jeunes sportifs	La commune, par la mise en place de bourses individuelles en faveur des sportifs de Haut-Niveau a choisi de soutenir directement les athlètes buisserans inscrits sur les listes régionales et nationales de haut niveau.	Résider dans la commune Participer aux compétitions de haut niveau ou être inscrit sur une liste de haut niveau (junior, espoir ou senior)	Convention à signer entre la mairie et l'athlète	1500€ par an sur 3 ans
Aide Energie	Aider les foyers les moins favorisés à faire face aux coûts de l'énergie	Résider dans la commune Avoir droit au cheque Energie de l'état	Fournir une copie du chèque reçu de l'état ou une copie de la facture d'énergie qui fait apparaitre la déduction de l'aide de l'état	Entre 50 et 140 € soit 50% de l'aide accordée par l'Etat